Invitation à envoyer des contributions scientifiques et des essais pour le numéro de printemps 2027 de la revue Mala Fide du FRI

Nous invitons à soumettre des articles scientifiques et des essais sur le thème de l'**art et du droit** dans des perspectives féministes et queer pour le numéro de printemps 2027 de la revue scientifique et interdisciplinaire Mala Fide du FRI, qui est publiée chez Weblaw (cf. nos sites Internet sur le FRI et sur Mala Fide).

Les 19 et 20 février 2027 se tiendra également à Berne le colloque des études genre juridiques 2027 organisé par le FRI sur le thème « *Dialogue entre l'art et le droit – Perspectives queer-féministes interdisciplinaires* ». Cet appel à contributions est toutefois indépendant de ce colloque. Même si vous ne participez pas à celui-ci, vous pouvez soumettre une contribution.

Délais et autres conditions

Les contributions peuvent être envoyées jusqu'au **7 février 2027** au responsable de la rédaction à l'adresse e-mail alex.fraikin@genderlaw.ch.

Nous vous invitons à informer le rédacteur responsable au préalable et le plus tôt possible de votre souhait de publier une contribution. Vous pouvez le faire à tout moment. Nous pourrons ainsi vous indiquer si une autre contribution est déjà planifiée sur le même sujet.

Les contributions de toutes les disciplines scientifiques sont les bienvenues (notamment le droit, l'histoire, les sciences de l'art – en ce compris l'histoire de l'art –, la sociologie, la philosophie et les sciences politiques).

Vos contributions peuvent provenir du monde entier et peuvent être rédigées en français, en anglais, en allemand ou en italien.

Si votre contribution est retenue pour une publication, elle fait l'objet d'une peer review en double aveugle. Les détails de la procédure de peer review sont disponibles sur ce lien.

Nous vous invitons à utiliser le modèle de format général des revues publiées sur Weblaw. Nos directives de rédaction ont cependant la primauté. Elles sont disponibles sur ce lien.

Catégories possibles de contributions

Vous pouvez rédiger des articles scientifiques ou des essais pour Mala Fide :

- Les articles scientifiques sont des articles spécialisés sur les questions de genre et d'égalité en droit. Ils abordent de nouveaux arguments, théories et analyses. Ils comportent 10 à 15 pages A4 avec environ 25'000 à 45'000 signes.

- Les essais sont des textes plus courts et percutants avec une perspective plus personnelle ou plus expérimentale. Ils abordent en particulier des débats d'actualité qui lient le genre et le droit à la société et à la politique. Ils comportent 4 à 8 pages avec environ 10'000 à 24'000 signes.

Thèmes possibles pour les contributions

Dans l'appel à contributions pour notre conférence, les questions suivantes concernant l'art et le droit ont par exemple été soulevées, et vous pouvez les aborder aussi bien que d'autres questions :

- **Contribution de l'art au droit** : En quoi les formes artistiques peuvent-elles contribuer à une critique queer-féministe du droit ? Que révèle le fait d'aborder les expériences d'injustice et de responsabilité non seulement à travers des catégories juridiques mais aussi à travers des formes artistiques ?

- **Influence du droit sur l'art** : Dans quelle mesure l'art – ou la participation à l'art – est-il ou a-t-il été structuré, restreint, rendu possible et marqué par des hiérarchies par le droit ? Qui est autorisé à créer, exposer ou collectionner de l'art, et qui en est exclu ? Quels corps, quelles biographies et quelles formes de travail sont jugés aptes à l'art et lesquels sont rendus invisibles ?

- **Impact de l'IA sur le droit et l'art, et inversement** : Quel est l'impact de l'IA générative sur les droits d'auteur, la responsabilité et la réglementation, ainsi que sur la pratique artistique ? Comment les grands modèles linguistiques (LLM) et d'autres modèles génératifs sont-ils utilisés, mis au jour, recodés ou détournés par des artistes dans des contextes féministes, queer ou militants ?

- **Protection juridique du patrimoine culturel** : À quoi pourrait ressembler, en droit international, une protection du patrimoine culturel qui prenne au sérieux les rapports de force ? Comment rendre visible le lien étroit entre la destruction culturelle et d'autres formes de violence structurelle ?